



# Influenceuses et influenceurs en action !

Cette activité permettra aux élèves de réfléchir à l'effet d'entraînement des publications sur la fréquentation des lieux de plein air et le comportement des pleinairistes. Elles et ils découvriront comment améliorer leurs propres publications.

## Objectifs

À la suite de cette activité, les élèves seront capables de :

- Discuter des impacts potentiels des publications;
- Décrire plusieurs façons d'agir avec respect envers les autres lors des sorties en plein air;
- Encourager plus de gens à protéger les sites les plus populaires et à se respecter mutuellement.

## Préparation

- Relisez la fiche et familiarisez-vous avec les aide-mémoires pour l'animation (annexes 7.4 et 7.5).
- Revoyez le 7<sup>e</sup> principe Sans trace : Respecter les autres, et le *Guide pour les médias sociaux*.
- Repérez à l'avance un lieu approprié pour la séance photo et procurez-vous les autorisations nécessaires selon la réglementation.
- Rassemblez le matériel.

### Niveau

Secondaire

### Matériel

- Annexes 7.1 : 1 copie plastifiée par équipe
- Annexes 7.2 et 7.3 : 1 copie ou plus par équipe
- Annexes 7.4 et 7.5 : aide-mémoires
- Téléphone/appareil photo
- Ordinateur et imprimante

### Durée

Parties 1 et 2 :  
45 minutes ou plus  
Séance photo : variable  
Retour : 30 minutes ou plus

### Lieu

Extérieur/intérieur

### 7<sup>e</sup> principe Sans trace

Balayez ou cliquez !



### Guide pour les médias sociaux

Balayez ou cliquez !



## Déroulement

### Partie 1 • Le 7<sup>e</sup> principe Sans trace

Introduisez le principe à l'aide des questions suivantes :

- Quel genre de relations aimez-vous avoir avec les autres quand vous êtes en plein air ?
- Qu'est-ce qui rend votre expérience avec les autres particulièrement agréable ?  
Par exemple, un accueil chaleureux, l'entraide ou la courtoisie.
- En revanche, quelles expériences avec les autres vous empêchent de profiter pleinement de vos sorties ? Par exemple, le manque de considération, les suppositions sur la capacité physique ou les habiletés en plein air, le bruit excessif ou l'encombrement des sentiers et des autres sites très populaires.
- Comment cohabiter avec les autres en tout temps, et de surcroît quand un lieu de plein air est très fréquenté ?

Revoyez en groupe les pratiques recommandées pour partager les lieux de plein air avec les autres (annexe 7.4). Au fur et à mesure, demandez aux élèves de fournir des exemples tirés de leur propre expérience.

### Partie 2 • Action !

Nos publications sont susceptibles d'influencer le comportement des gens. Leur effet d'entraînement est particulièrement marqué quand elles sont diffusées sur les réseaux sociaux. Les gens sont tentés de reproduire ce qu'ils voient sur les photos, que ce soit approprié... ou non. Les données de géolocalisation et les autres renseignements fournis peuvent également les inciter à agir dans un sens comme dans l'autre.

Formez des équipes de 3 à 4 élèves. Distribuez à chacune une copie de la publication trouvée dans les réseaux sociaux (annexe 7.1). Lancez la discussion.

- Selon vous, cette publication s'accorde-t-elle avec les principes Sans trace ? Pourquoi ?
- Que se passerait-il pour les canoéistes et les villégiatrices et villégiateurs si cette publication, ou une autre du même genre, devenait virale ?
- Supposons qu'un groupe de canoéistes suive cet exemple et prévoit de camper sur ce terrain privé, que risque-t-il de lui arriver ? Comment le groupe pourrait-il s'assurer de réussir son expédition sans gâcher l'expérience des autres personnes sur le même territoire ?

Comment faire en sorte que nos photos et nos messages encouragent les gens à agir de manière respectueuse les uns envers les autres ? Chaque équipe va avoir la possibilité de créer une publication. La photo mettra en scène une expérience vécue ou une pratique que l'équipe veut promouvoir en lien avec le 7<sup>e</sup> principe Sans trace. Un message accompagnera la photo.

Distribuez une copie du *Canevas pour la création d'une publication* (annexe 7.2) à chaque équipe. Donnez-leur quelques minutes pour prendre connaissance de cet outil et poser des questions de clarification avant de se mettre au travail.

### Partie 3 • Séance photo

Le jour même, ou lors d'une prochaine séance, les équipes réalisent leur photo et composent leur message.

## Retour

Reformez les mêmes équipes. Remettez un exemplaire de la *Grille de révision d'une publication* (annexe 7.3) à chacune. Voici un outil qui va nous aider à examiner le contenu de nos publications avant de les publier.

Abordez les questions du premier bloc « Géolocaliser avec précaution » en demandant aux équipes de commenter leur publication. Passez d'un bloc à l'autre pour stimuler la réflexion du groupe sur les publications responsables. Référez-vous au *Guide pour les médias sociaux* (annexe 7.5) pour plus d'information à ce sujet.

Si vous le pouvez, planifiez une exposition ou une mise en commun des publications. Concluez en faisant le point avec les élèves sur les améliorations qu'elles et ils comptent apporter aux messages ou aux photos à partager avec d'autres.

## Variante

Une fois que votre groupe maîtrisera le *Canevas de création d'une publication* et la *Grille de révision d'une publication*, faites de cette activité le point culminant de la démarche d'éducation aux sept principes Sans trace que vous avez entreprise avec vos élèves. Planifiez avec votre groupe la diffusion de publications à plus large échelle portant sur les pratiques à impact minimum sur divers supports et plateformes. Par exemple : billets de blogue, articles dans le journal de l'école, kiosques d'information, affiches de sensibilisation, capsules vidéo via une application Web sécurisée !

## Informations clés

Le 7<sup>e</sup> principe Sans trace nous encourage à nous respecter mutuellement et à maintenir un esprit de coopération pour le partage de nos territoires communs. Nous appartenons à l'un de ces groupes ou plus :

- Les personnes fréquentant ce territoire quels que soient leur niveau d'expérience ou leur manière de profiter de la nature et du plein air;
- Les personnes vivant tout l'année ou le temps d'une saison sur ce territoire;
- Les personnes travaillant ou trouvant leur subsistance sur ce territoire;
- Les membres des peuples autochtones et des communautés locales entretenant un lien d'appartenance avec ce territoire.



Cette fiche fait partie de *Sauve ton terrain de jeu*, une trousse éducative pour faire découvrir aux jeunes l'art de vivre le plein air à moindre impact sur leur environnement.

Basée sur les sept principes Sans trace, cette activité s'inspire de *Social Media Guidance* [33] et d'autres sources.

**Sauve ton terrain de jeu**

[www.devilleenforet.com/sauve-ton-terrain-de-jeu/](http://www.devilleenforet.com/sauve-ton-terrain-de-jeu/)

## Publication sur les médias sociaux

🏕️ 🚣 Expé rivière Grand Courant. 🚣 🏕️ On n'avait pas prévu de site de camping pour la 3e nuit de notre expédition, mais on a trouvé l'endroit de rêve! Autour du kilomètre 33 sur la carte, un chalet dans un méandre. Le propriétaire n'était pas là, on en a profité pour planter nos tentes sur son gazon! [#chance](#) [#endroitdereve](#) [#rivieregrandcourant](#)



11 commentaires 12 partages

👍 J'aime

💬 Commenter

📧 Envoyer

➦ Partager

# Canevas pour la création d'une publication

## SUJET DE LA PUBLICATION

- Expérience vécue (non obligatoire): \_\_\_\_\_
- Pratique Sans trace à promouvoir: \_\_\_\_\_

## LOGISTIQUE DE LA PHOTO

- Lieu: \_\_\_\_\_
- Figurantes et figurants: \_\_\_\_\_
- Vêtements: \_\_\_\_\_
- Accessoires: \_\_\_\_\_
- Scène ou action des figurantes et figurants: \_\_\_\_\_
- Ambiance: \_\_\_\_\_

## MESSAGE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PHOTO

- Expérience personnelle: \_\_\_\_\_
- Informations Sans trace: \_\_\_\_\_
- Référence des sept principes Sans trace: \_\_\_\_\_

### PHOTO



### MESSAGE



# Grille de révision d'une publication

Avant de partager votre publication, votre équipe doit soigneusement réviser son contenu. Cochez le maximum de cases : votre but est de réunir le plus d'éléments gagnants pour bien faire passer votre message.

### Géolocaliser avec précaution

- Précisons-nous la situation géographique de notre photo pour inviter les gens à découvrir le site de manière responsable ?
- Conseillons-nous aux gens de se préparer et de connaître la réglementation et les mesures de sécurité avant d'arriver sur les lieux ?

### Réfléchir à ce que nos images suggèrent

- Avons-nous obtenu la permission des personnes avant de les prendre en photo ?
- Avons-nous capté notre photo à un endroit où nous avons l'autorisation d'aller ?
- Avons-nous suivi les mesures de sécurité ? (*Quelqu'un s'est-il trop approché des animaux ou mis physiquement en danger pour faire une prise de vue spectaculaire ? Si oui, prenez une nouvelle photo en toute sécurité !*)
- Avons-nous respecté la réglementation ? (*Avez-vous fait un accroc au règlement pour prendre votre photo ? Si oui, prenez une nouvelle photo dans les règles !*)

### Donner le goût aux sept principes Sans trace

- Parlons-nous de notre expérience pour inciter les gens à suivre notre exemple ?
- Fournissons-nous des informations Sans trace pour protéger la nature ou respecter les autres ?
- Référons-nous les gens aux sept principes Sans trace pour en savoir plus ? (*Vous pouvez référer les gens au site Web de Sans trace Canada ([www.sanstrace.ca](http://www.sanstrace.ca)), de De ville en forêt ([www.devilleenforet.com](http://www.devilleenforet.com)) et/ou à tout autre site présentant de l'information Sans trace à jour.*)

### Stigmatiser n'est pas la solution

- Notre message est-il positif et respectueux envers les gens ?
- Évitions-nous de blâmer les gens même si notre publication porte sur un comportement que nous jugeons inacceptable ? (*Si votre message est négatif, changez-le !*)

## Pratiques recommandées pour respecter les autres selon le 7<sup>e</sup> principe Sans trace

- Maintenir un esprit de coopération afin que toutes et tous se sentent bienvenus et libres de vivre le plein air à leur façon.
- Respecter les personnes qui vivent, travaillent ou trouvent leur subsistance dans le territoire visité.
- S'informer et respecter les peuples autochtones et les communautés locales, et leur lien d'appartenance avec le territoire.
- Agir avec courtoisie. Céder le passage aux autres. En randonnée ou à la course en sentier, donner la priorité de passage aux personnes qui s'engagent dans les montées.
- Sur un sentier étroit, se ranger le long de la piste pour laisser passer les autres. Avant de passer à côté des gens, s'annoncer poliment et avancer avec précaution.
- Prendre les pauses à une courte distance à l'écart des autres et à une petite distance des sentiers, sur des surfaces durables, comme une dalle rocheuse ou un sol dénudé.
- Laisser régner les sons de la nature. S'assurer de ne pas faire trop de bruit ni de parler trop fort.

# Guide pour les médias sociaux

En observant le point de rencontre entre les médias sociaux et le plein air, nous pouvons nous demander ce que l'avenir nous réserve dans les domaines de la technologie, de la communication et des loisirs en plein air. Est-ce que publier des photos sur les médias sociaux appartiendra au passé d'ici les prochaines années? Personne ne le sait. Les médias sociaux, utilisés prudemment, constituent un outil puissant capable d'engager toute une communauté de pleinairistes à défendre et protéger, dans un élan collectif, des lieux que nous partageons et que nous aimons.

## Géolocaliser avec précaution

Le programme Sans trace n'est pas contre la géolocalisation. Publier une photo qui précise sa situation géographique, accompagnée d'informations Sans trace appropriées, peut être une façon judicieuse de présenter aux autres son lieu favori et de les inviter à venir profiter du plein air. Cela peut aussi inciter les gens à se renseigner sur la réglementation et les mesures de sécurité, à s'informer sur l'histoire et la culture du lieu choisi, et à découvrir ce qui les attendra lors de leur visite. Se rappeler que celles et ceux qui verront une photo qu'on a publiée ne savent peut-être pas à quel point il est important de se préparer et prévoir toutes les éventualités avant de partir. C'est donc une excellente idée d'inclure des informations Sans trace dans sa publication et d'encourager les gens à en apprendre davantage.

### Remarque

La géolocalisation peut toujours entraîner une fréquentation excédant la capacité du milieu naturel à se régénérer. Cette fréquentation excessive cause notamment des défis en restauration écologique et des coûts supplémentaires pour les gestionnaires de parcs ou d'aires protégées. Il vaut donc toujours mieux considérer les risques pour les trésors culturels ou naturels avant de partager sur les réseaux sociaux des images et des informations permettant de les repérer. On recommande également de s'en tenir à la géolocalisation des lieux qui sont déjà très populaires ou qui sont capables de soutenir une croissance de la fréquentation.

### Remarque

À tout moment, les gestionnaires de parcs ou d'aires protégées peuvent se trouver dans l'obligation d'imposer de nouvelles mesures de sécurité ou de protection de la faune ou de la flore, ainsi que de nouvelles règles pour limiter l'accès aux lieux ou la pratique de certaines activités (par exemple, l'usage récréatif de drones ou l'allumage de feux à ciel ouvert). Il vaut mieux vérifier régulièrement si de tels changements ont été apportés.

## Réfléchir à ce que ses images suggèrent

Avant de publier ses photos, bien penser à ce qu'elles peuvent motiver d'autres personnes à faire. Les photos montrant des pratiques à impact minimum, des actions de conservation de la nature, ainsi que des comportements respectueux des réglementations, peuvent amener les autres à reproduire ces actions. Prendre en considération la plateforme que l'on utilise et les personnes que l'on rejoint en publiant des images et des commentaires sur le plein air.

### Remarque

En quête de prises de vue spectaculaires, la tentation est forte de prendre de gros risques. Les surfaces glissantes, la proximité des falaises, les gestes maladroits et l'inattention sont à l'origine de beaucoup plus d'accidents qu'on le pense.

## Donner le goût aux sept principes Sans trace dans les médias sociaux

Étant donné que les médias sociaux comptent des millions d'utilisatrices et d'utilisateurs dans le monde, imaginer combien de personnes allant en plein air pourraient obtenir l'information Sans trace essentielle pour protéger le monde naturel. Inviter les gens à participer à la conversation, les accueillir chaleureusement en plein air, et éviter de faire des suppositions sur leur expérience ou leurs intentions.

## Blâmer n'est pas la solution

Se rappeler que l'expérience de chaque personne dans la nature est unique et propre à elle. La réprobation et l'intimidation en ligne au nom du programme Sans trace sont systématiquement désapprouvées par les organismes Leave No trace et Sans trace Canada. Ce n'est pas non plus un moyen efficace et pérenne d'influer sur les décisions que les gens prennent en plein air. Il est préférable de sensibiliser les gens aux sept principes Sans trace en engageant la conversation de manière respectueuse et sensée sur la protection des lieux de plein air, que ce soit en ligne ou non.